

**Département de la
CORREZE**

**Commune de
SEILHAC**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de Membres :

En exercice : 19

Présents : 14

Votants : 18

Délibération N° 053-2024

**COMPOSITION DU
CCAS ET ELECTION
DES MEMBRES**

L'an deux mil vingt-quatre le huit du mois de novembre, le Conseil Municipal de la commune de SEILHAC, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie de SEILHAC, sous la présidence de Madame CROUZETTE Simone, maire.

Date de convocation du Conseil : le 04 novembre 2024

Présents :

MMES CROUZETTE, VILLATOUX, NOEL, BOUDRIE, VERDEYME, MARLINGE, CLEDIERE
MM. LEYRIS, CHAMBRAS, ORLIANGES, RHODES, VILLETTE, SAGE, FOURCHES

Absents excusés :

MMES CERTAIN (procuration à M. FOURCHES), MOUSNIER (procuration à M. ORLIANGES), POUGET
MM MAZEAUD (procuration à Mme CROUZETTE) et MANCI (procuration à Mme BOUDRIE)

Secrétaire de Séance : Mme VILLATOUX

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés
1/ Vu l'article R 123-7 du code de l'action sociale et des familles,
Fixe comme suit la composition du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale:

- Le Maire, Simone CROUZETTE – Présidente de droit,
- Cinq membres élus en son sein par le Conseil Municipal,
- Cinq membres désignés par le Maire et proposés par les associations représentatives dans le domaine social

2/ Vu l'article R 123-8 du code de l'action sociale et des familles, après avoir procédé au vote à scrutin secret, à la représentation proportionnelle au plus fort reste, déclare élus au CCAS les élus suivants:

- Mme NOEL Isabelle
- M. MAZEAUD Georges
- M. CHAMBRAS Jean-Luc
- Mme MARLINGE Isabelle
- Mme CERTAIN Alexandra

**Fait et délibéré à SEILHAC, le jour, mois et an que dessus.
Le Maire, Simone CROUZETTE**